



Centre national d'Accompagnement Familial et de Formation face à l'Emprise Sectaire.
Association d'intérêt général (éligible au régime fiscal du mécénat – cf rescrit DGFIP du 08 avril 2015)
Agrément Jeunesse et Education Populaire n°59 JEP 1975. Agrément de Service Civique et Citoyen n°NP-059-18-00058-00

Bilan Qualitatif de l'action réalisée en 2017

Nom de l'organisme : Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire, à LILLE

Nom du représentant légal : Madame Charline DELPORTE – Présidente

Description de l'action :

Accompagnement : Accueil et suivi de familles touchées par l'emprise sectaire, de quelque nature qu'elle soit.

L'ensemble des situations familiales a bénéficié des services du CAFFES, à savoir : accueil, écoute et accompagnement adapté à leurs attentes et besoins.

Les 3670 échanges avec les familles, les professionnels ont permis aux victimes indirectes d'avancer dans leurs situations respectives, de trouver des pistes d'actions pour tenter d'éveiller l'esprit critique du proche sous emprise.

Les 107 rendez-vous psychologiques et juridiques ont aidé les familles et sortants d'emprise à déposer toute la souffrance vécue en raison de comportements, de pratiques basées sur des valeurs qui ne leur appartiennent pas, celles du manipulateur, leur permettant ainsi de protéger de lui-même et du manipulateur le proche sous emprise, et afin de retrouver progressivement leur vie, leur liberté, leur dignité.

Le temps d'échange du second semestre a réuni des familles et sortants d'emprise sectaire - encadrés par la psychologue, l'avocate et les écoutants bénévoles et salariés - partageant leur vécu, leurs souffrances et des pistes d'action pour chacune de leur situation.

La projection privée le 05 octobre au cinéma Le Métropole, à Lille, de notre court-métrage « *Il était une fois l'Infini* », nouvel outil de prévention créé en 2017, a rassemblé également des familles, en présence d'élus, de relais professionnels, d'adhérents, de bénévoles, de l'équipe du film et de l'équipe du CAFFES, rendant l'échange entre chacun riche d'écoute, de compréhension et d'informations.

Prévention : Animation de conférences en collèges et lycées, tenue de stands sur des forums de prévention, accueil de lycéens dans le cadre de travaux personnels encadrés et d'étudiants pour leur mémoire. Utilisation de divers outils de prévention dont notre bande dessinée « *Manon, Lilou, Alex, Thomas: quatre adolescents face au phénomène sectaire* » ou encore notre un film d'animation « *Manon, les hasards d'une rencontre en ligne* » créé en 2016, surfant sur l'univers de cette BD et abordant l'histoire de Manon, confrontée personnellement à l'emprise sectaire exercée par un manipulateur l'éloignant de ses amis et de ses parents.

En 2017, le CAFFES a développé les actions de prévention à destination des jeunes, réalisant trois fois plus d'intervention à leur attention qu'en 2016.

Le CAFFES durant l'année 2017 a également créé de nouveaux outils de prévention :

- un court-métrage "Il était une fois l'infini" de 25 minutes, retraçant le parcours de cinq personnes ordinaires, d'horizons différents, qui tombent dans le même piège de l'emprise sectaire. Isolement, aveuglement, perte d'emploi, rupture familiale, dépendance ...Comment vont-ils perdre le contrôle de leur vie ? Qui est à l'origine de cette dérive ? Peuvent-ils s'en sortir ? Un outil mis en œuvre par le CAFFES aidé d'un jeune réalisateur professionnel, d'acteurs et d'une équipe technique de tournage qui, convaincus de la nécessité de la prévention, ont tous prêté bénévolement leur concours à cette réalisation.

- Une vidéo de prévention « Femmes en prise », d'une durée de 16 minutes : « Que connaissez-vous réellement du quotidien d'une adepte de mouvement à caractère sectaire ? » Asservissements, humiliations, esclavage moderne, violence morales, physiques et sexuelles, ce court-métrage regroupe des extraits de reportages évoquant l'une des conséquences de l'emprise sectaire, les violences subies par les femmes, et a été diffusé notamment lors de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes organisée avec la Mairie de Lille en novembre 2017.

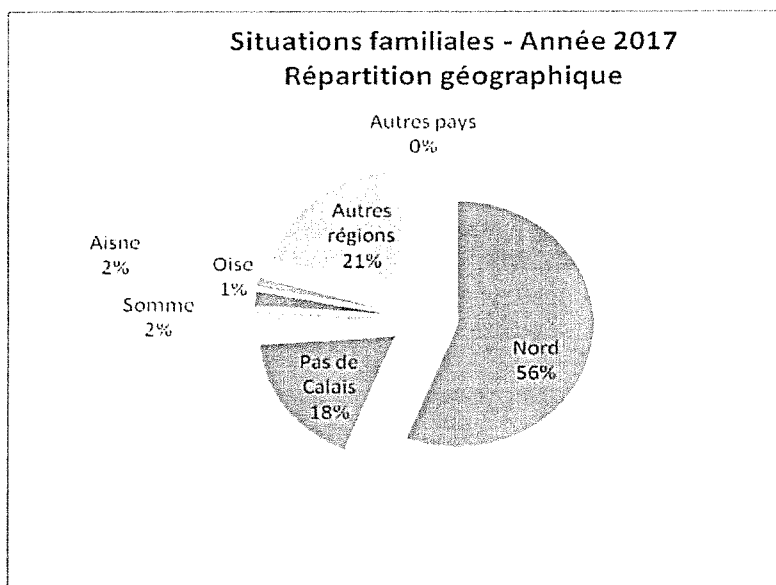
Outre la création par ses soins d'outils de prévention, le CAFFES apporte également sa contribution à la réalisation de ce type d'outils par d'autres, à l'exemple du court-métrage de 6 minutes réalisé par un groupe de 6 étudiants en formation d'éducateur spécialisé à l'IUT B de Tourcoing – MANIPREV -, souhaitant développer la prévention auprès des jeunes.

Le CAFFES et le Professeur Philippe-Jean Parquet, qui s'est rendu disponible à échanger avec ces jeunes, ont sensibilisé le groupe MANIPREV au travers de multiples rencontres afin de les aider à cerner le mécanisme de l'emprise sectaire et à monter, en leur transmettant des pistes de travail, cet outil pour répondre aux objectifs de prévention initialement fixés.

Sensibilisation : animation de séances de sensibilisations auprès de professionnels afin de leur transmettre les clés de repérage de ce phénomène et de les aider à adapter leur accompagnement de familles concernées par cette thématique.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics-cibles) ?

Accompagnement : 146 familles, soit 388 victimes de ce phénomène, accompagnées par le CAFFES en 2017.



Prévention et sensibilisation :

Les ACTIONS de prévention : 133 réalisées par le CAFFES sur l'année 2017, soit autant qu'en 2016 (138), réparties comme suit :

- 76 actions auprès des jeunes et publics associatifs contre 61 en 2016 (et 28 en 2015), soit une augmentation de 25%
- 33 Conférences en collèges, lycées, soit trois fois plus qu'en 2016
- 20 TPE et mémoires auprès de jeunes
- Sur le total des conférences, TPE, mémoires, 44% ont été réalisées dans le département du Nord
- 1 Forum, 100% dans le département du Nord
- 22 conférences en associations, auprès de détenus, délinquants, dont 26% dans le département du Nord

- **23 actions de sensibilisation auprès de professionnels** de divers secteurs (officiers de police, gendarmes, surveillants pénitentiaires, travailleurs sociaux, CPE, enseignants, infirmiers, ...) (contre 35 en 2016)
dont 39% dans le département du Nord
- **34 rencontres de professionnels** (interlocuteurs institutionnels et associatifs, de terrain) permettant de les sensibiliser également à l'emprise sectaire et aux actions de notre association (contre 42 en 2016).
dont 94% dans le département du Nord

Au travers de ces actions de prévention, ce sont au total **4684 personnes**, dont 36% dans le département du Nord, (contre 3325 en 2016) - **soit une augmentation de 41%** - qui ont ainsi pu être **sensibilisées**, et réparties comme suit :

- 2630 collégiens, lycéens, étudiants, (contre 697 en 2016)
- 1503 professionnels (2147 en 2016)
- 551 personnes grand public (481 en 2016)

Quelles ont été les dates et lieux de réalisation de l'action ?

Action menée du 01/01/17 au 31/12/17.

Accompagnement : Au siège du CAFFES principalement, au point d'accès au droit de St Nicolas les Arras et à la Maison des Associations de Valenciennes en cas d'impossibilité de déplacement de familles.

Prévention et Sensibilisation : Au siège du CAFFES, concernant les TPE et mémoires, rencontres des professionnels, en région Hauts de France et autres régions selon les demandes de rencontres et de sensibilisation.

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?

Rappel des objectifs :

- *Apporter à chaque personne victime d'emprise sectaire un lieu d'expression, de soutien; permettre de conserver le lien avec le proche sous emprise et, pour ces derniers, de retrouver leurs repères familiaux, sociaux, professionnels leur permettant de se réintégrer dans la société de laquelle l'emprise sectaire les avait isolés.*
- *Eveiller la vigilance du jeune public face à l'offre sectaire afin que ces derniers puissent s'en prémunir.*
- *Permettre aux professionnels de mieux détecter l'emprise sectaire pour pouvoir mieux orienter ou adapter la prise en charge de la victime au contexte sectaire entourant sa situation personnelle et/ou familiale.*

Les objectifs **d'accompagnement** prévus pour l'action 2017 ont été atteints : les multiples échanges avec les familles, sous diverses formes, leurs ont permis d'avoir un lieu de soutien, de garder le lien avec la personne sous emprise.

Ce sont **60 situations familiales** qui ont eu en 2017 **une fin de suivi**, le CAFFES ayant répondu à leurs attentes.

Ce sont également **23 personnes** qui sont sorties d'emprise sectaire en 2017, retrouvant petit à petit leur libre arbitre, leurs repères familiaux, sociaux.

Concernant la **prévention**, l'objectif d'aider les jeunes à être vigilant face à l'emprise sectaire a été rempli, par le biais des actions mises en places. Des jeunes qui sont en demande – trois fois plus d'interventions réalisées en 2017 au regard de l'année 2016 - de comprendre ce qu'est l'emprise sectaire, comment ce phénomène fonctionne et détruit des familles, comment aider les personnes qui en sont victimes. A l'issue d'une action de prévention, comprenant petit à petit ce mécanisme, certains jeunes viennent nous rencontrer, témoignant de la similitude entre notre explication et ce que vit l'un de leur parent, leur ami, etc..., ou souhaitant parfois faire leur TPE sur ce thème ou encore devenir bénévole au CAFFES.

Le jeune public indique à l'issue des interventions « intéressantes », « mieux se rendre compte du phénomène », « d'apprendre beaucoup », grâce aux témoignages « bouleversants, courageux », aux éléments échangés, « utiles », « précis » « complet », se sentant dès lors « sensibilisés aux dangers » de l'emprise sectaire.

Exemple de remarques annotées sur les évaluations remplies par leurs soins :

« J'ai pu approfondir mes connaissances sur les sectes et je sais comment agir par rapport à l'emprise sectaire »

« Les témoignages permettent de se rendre compte de la rapidité de l'emprise sectaire et de l'impact sur les personnes touchées (perte d'esprit critique) »

« Témoignage intéressant et pousse à la réflexion sur la vigilance que l'on doit avoir, sensibilisation efficace »

« J'ai beaucoup aimé cette intervention, surtout les témoignages, mais aussi les conseils donnés : comment se comporter avec les personnes sous une emprise sectaire... Cette intervention me permettra de faire plus attention ».

« Merci à l'association le CAFFES de nous avoir permis de mieux comprendre le processus de radicalisation qui nous a tous vraiment interpellés. Merci aussi pour le témoignage très touchant. »

« C'était très intéressant ça m'a appris beaucoup de choses. Le discours m'a captivé, c'était intéressant de savoir ce que vous faites et aussi d'avoir une proche d'une victime de la radicalisation car ça nous fait prendre conscience du danger et à quel point ça peut détruire une famille. Merci énormément pour ça, c'était super ! »

« Très intéressant, enrichissant et devrait être fait plus souvent »

« J'ai appris beaucoup de choses, je pensais que j'allais m'ennuyer mais pas du tout ! Très intéressant ! »

« Intervention très intéressante et riche en information. Très à l'écoute de nos questions »

L'objectif de **sensibilisation des professionnels** a été atteint lors des séances menées, permettant la mise en œuvre de résultats sur le terrain : un travailleur social ayant compris le mécanisme de l'emprise sectaire, observe les comportements de la personne sous emprise et ce que vit la famille pour mieux le retranscrire dans le rapport de l'enquête sociale dont il a la charge, visant ainsi à protéger l'enfant de l'emprise du mouvement à son égard ; un éducateur spécialisé présent lors d'une sensibilisation sollicitée autour de la radicalisation se sent moins démunis face au jeune en voie de radicalisation qu'il accueille ou encore revient vers le CAFFES pour une demande d'information au sujet d'un mouvement tout autre, basé sur le même mécanisme d'emprise et dont il a su détecter le caractère sectaire comme transmis lors des sensibilisations, etc.

Règles de répartition de charges indirectes affectées à l'action subventionnée

Evaluation des charges affectées en l'absence de comptabilité analytique

Expliquer les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget finalement exécuté.

N'ayant pas obtenu l'intégralité des subventions sollicitées, notre association a fait preuve de vigilance sur les dépenses, notamment dans les postes « Achat » et « Autres services ».

Les familles ont également sollicité moins de rendez-vous juridiques qu'initialement comptabilisés au budget prévisionnel.

De même les psychologues et avocats ont été moins souvent sollicités pour témoigner de leur travail lors d'actions de prévention auprès de professionnels, ceci afin de limiter les coûts également.

Contributions volontaires en nature attribuées à la réalisation de l'action subventionnée

Les heures effectuées par les bénévoles dans le cadre de l'accompagnement des familles (accueil, rendez-vous familial, suivi, temps d'échange), de la prévention et de la sensibilisation (participation à la création des outils en 2017 et à l'animation d'actions de prévention, à l'apport en séance de sensibilisation de témoignage de vécu face à l'emprise sectaire).

Observations à formuler sur le compte rendu financier de l'opération

Je, soussignée, Madame Charline DELPORTE, représentante légale du Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire à LILLE.

Certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait à Lille le 20 juillet 2018

Signature

Charline Delporte
Présidente.